UPEC
Connaissance - Action
UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL DE MARNE

DIU Démarches de programmation Architecture Urbanisme Génie urbain

Domaine :
Sciences humaines et sociales

UFR/Institut :
Ecole d'Urbanisme de Paris (EUP)

Type de diplôme :
Diplôme inter-universitaire

Niveau(x) de recrutement :
Bac + 5,
[Autre]

Niveau de diplôme :
Bac + 5

Lieu(x) de formation :
Champs sur Marne - Cité Descartes

Durée des études :
1 an

Accessible en :
Formation continue

Site web de la formation :
https://www.eup.fr/formations/diu-demarches-de-programmation-dpraug/

Présentation de la formation

Une formation spécialisée pour une programmation stratégique, collaborative et inventive, au service de la transition écologique.
Les objectifs de la formation sont :
- Former à la conduite et au pilotage de démarches programmatiques appliquées à différents contextes et échelles ;
- Offrir un enseignement méthodologique spécialisé et interdisciplinaire articulant les aspects politiques, stratégiques et techniques de la programmation ;
- Stimuler des collaborations interprofessionnelles entre acteurs de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'oeuvre, entre opérateurs publics et privés, en associant la société civile.

Capacité d'accueil

20

Co-accréditations

Ecole d'ingénieurs de la Ville de Paris
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture

Compétence(s) visée(s)

- Elaborer et conduire des démarches programmatiques stratégiques, concertées ou participatives (MO/AMO)
- Rédiger des documents de programmation à tous les stades du projet immobilier ou d'aménagement
- Maîtriser les activités connexes à la programmation : études, AMO, concertations, dialogue entre commanditaire et prestataires, évaluation, mobilisation et coordination d'expertises techniques, opérationnelles ou financières.

Débouchés professionnels

Bureaux d'étude spécialisés en programmation (architecturale et urbaine)
Bureaux d'études généralistes en urbanisme ou en immobilier
Agence d'architecture
Aménageurs publics (sociétés d'économie mixte, sociétés publiques locales, établissements publics d'aménagement) et privés
Maîtrises d'ouvrages publiques ou parapubliques (équipement public, logement social)
Groupes de promotion immobilière privés (promotion d'immobilier tertiaire, commercial, de logement, ou ensemblier urbain)
Collectivités territoriales (services d'urbanisme, de la voirie, des espaces verts, du patrimoine et de l'architecture, du logement, etc. de municipalités ou d'établissements publics de coopération intercommunale)

Environnement de recherche

Lab'Urba, Laboratoire Espaces Travail (LET), Laboratoire Techniques, Territoires et Société (LATTS)

Organisation de la formation

Module F. Programmation : Démarches
Module A1. Programmation urbaine
Module A2. Programmation des espaces publics
Module A3. Programmation des équipements publics
Module A4. Programmation de logements
Module A5. Programmation de lieux de travail
Module E1. Participation
Module E2. Rénovation urbaine
Module E3. Transition écologique et réseaux
Module E4. Commande publique et montage
Module W1. Séminaire
Module W2. Workshop

Format de la formation : présentiel

Lieux de la formation : EIVP (Paris 19ème); ENSAPLV (Paris 19ème) ; EUP (Champs/Marne)

Contrôle des connaissances

Contrôle continu + rendu d'un rapport collectif dans le cadre d'un workshop

Calendrier pédagogique

Durée : 266 h
Dates de la formation : de février à décembre 2021 ; 2 jours par semaine (vendredi et samedi)
Interruptions : vacances scolaires zone C et grandes vacances (Juillet-Août)

Modalités d'admission en formation continue

Pré-requis : niveau bac+5 minimum et expérience professionnelle dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et ou de la construction. Possibilité de validation des acquis professionnels.

Dossier de candidature, lettre de motivation et entretien.

Le recrutement s'effectue dès le mois de mai de l'année n-1.

Conditions financières :
Frais de formation : 6 900 (autofinancement possible)

Candidature

Dossier de candidature à retirer auprès du secrétariat de la formation (voir "Contacts")
Date limite d'envoi du dossier 1ère session : 4 septembre 2020
Date limite d'envoi du dossier 2ème session : 4 décembre 2020

Partenariats

La formation est co-délivrée par : l'Ecole d'Urbanisme de Paris, l'Ecole des Ingénieurs de la Ville de Paris et l'Ecole Nationale Supérieur d'Architecture de Paris la Villette.

Responsables pédagogiques

Clément Orillard
clement.orillard@u-pec.fr

Scolarité

Sadia MAMERI
Responsable formations continues EIVP
sadia.mameri@eivp-paris.fr
01 56 02 11 55

Patricia CEGLIA
Secrétaire du D/PRAUG
patricia.ceglia@eivp-paris.fr

Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC)
61, avenue du Général-de-Gaulle
94010 Créteil cedex